

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)**

- 09-14805 / 110585  
Jacques Allemann SA, 2555 Brügg BE  
laminage et tréfilage  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
12 H  
01.10.2009–30.09.2012 (Renouvellement)

### **Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)**

- 09-14802 / 111019  
Nestlé Business Service SA, 1030 Bussigny-Lausanne  
service informatique et technique (techniciens ISIT)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
34 H  
01.04.2009–31.03.2011 (Modification)
- 09-14807 / 111689  
Cambridge Technology Partners SA (Switzerland), 1260 Nyon  
technicien / informaticien (consultant IT) pour l'implémentation de nouvelles applications informatiques auprès des clients(\*). Intervention de piquet lors de la mise en service.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
2 H  
01.09.2009–31.08.2012 (Nouveau permis)
- 09-14808 / 111689  
Cambridge Technology Partners SA (Switzerland), 1260 Nyon  
technicien / informaticien (consultant IT) pour l'implémentation de nouvelles applications informatiques auprès du client Orange Communication. Intervention de piquet lors de la mise en service et pour la maintenance des applications.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
1 H  
01.09.2009–31.08.2012 (Nouveau permis)

### **Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)**

- 09-14811 / 100364  
Holcim (Suisse) SA, 1312 Eclépens  
fabrication du ciment  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
19 H  
05.11.2009–31.10.2012 (Renouvellement)  
Dérogation basée sur l'art. 28 LTr

- 09-14813 / 109179  
Silitec fibers SA, 2017 Boudry  
atelier et ligne de fabrication de fibres optiques.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
16 H  
01.01.2010–31.12.2012 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

## **Permis concernant la durée du travail octroyés**

---

### **Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)**

- 09-14670 / 108476  
WECKERLE COSMETICS SA, 2400 Le Locle  
injection plastique et remplissage  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
15 H, 9 F  
03.09.2009–31.08.2012 (Renouvellement/modification)

### **Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)**

- 09-14720 / 111777  
ELECTRO-MATERIEL SA, 1020 Renens VD  
Distribution des articles électroniques avec des véhicules de livraison jusqu'à  
3,5 tonnes de poids total à la clientèle dans toute la Suisse  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
6 H  
01.11.2009–31.10.2012 (Renouvellement)

### **Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)**

- 09-14275 / 100503  
SAINT-GOBAIN ISOVER SA, 1522 Lucens  
composition, four, ligne TEL, service des expéditions et de fabrication  
des coquilles, préparation des résines.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
33 H  
01.09.2009–31.08.2012 (Nouveau permis)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 09-14739 / 111698  
SAFLOG SA, 1213 Onex  
département transport ; livraison des bagages perdus par les compagnies aériennes  
ou sur le site de l'aéroport de Genève. Ces livraisons se font auprès des  
clients/passagers dans les cantons de GE, VD, FR, NE, VS et BE.  
besoins spéciaux de consommation  
7 H  
17.08.2009–31.08.2012 (Nouveau permis)

- 09-14745 / 111716  
Elite Rent-a-Car SA, 1201 Genève  
service de location de véhicules; secteur des réservations (voiture et limousine avec chauffeur), préparation et nettoyage (garage) des véhicules.  
besoins spéciaux de consommation  
2 H, 6 F  
01.09.2009–31.08.2012 (Nouveau permis)

**Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)**

- 09-14276 / 100503  
SAINT-GOBAIN ISOVER SA, 1522 Lucens  
composition, four, ligne TEL, service des expéditions et de fabrication des coquilles, préparation des résines.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
16 H  
13.04.2007–12.04.2010 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

22 septembre 2009

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail